



Projet Pédagogique
ALP VICTOR HUGO DIAZ
PRIMAIRE
2023/2024

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

Présentation de la structure	3
L'ENVIRONNEMENT DU PROJET	3
Champs d'action du projet	3
Caractéristiques.....	3
La structure.....	4
Les dispositifs.....	4
LE PUBLIC VISE	5
Caractéristiques par tranche d'âge.....	5
LES OBJECTIFS DU PROJET	7
Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange	7
Les objectifs du PEL - PEdT	8
Les objectifs du Plan Mercredi	10
Cité éducative	10
Les objectifs généraux.....	11
Les objectifs opérationnels	12
Les projets d'activités.....	18
Les projets d'enfants.....	18
LES METHODES PEDAGOGIQUES.....	19
LES MOYENS.....	21
Les humains	21
Le matériel.....	23
Les espaces	23
Les relations	24
Financiers	24
Les partenaires	24
Le fonctionnement de la structure.....	25
La communication	26
L'EVALUATION	27
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	29
Les moyens	29
Nos engagements	29
La Fédération Léo Lagrange Fédération	30
La Délégation Nationale Enfance	31



Présentation de la structure

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeux le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre »**.

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2020 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2020/2021 à 2023/2024 ».

Les prestations concernées sont réparties en 4 lots, dont le lot n°1 concernant la partie « Nord » de Perpignan.

Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **9 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **6 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

Caractéristiques

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.



L'établissement scolaire Victor Hugo primaire est situé rue Raoul Dufy, à Perpignan. Implanté dans le quartier Nord du Moyen Vernet il est en Réseau d'éducation prioritaire renforcé.

Le territoire Nord de la ville de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve de la Têt.

Les bâtiments sont municipaux. Du personnel employé par la mairie s'occupe de l'entretien des locaux et du service restauration.

De nombreuses constructions existent dans ce quartier et la création de nouveaux aménagements a permis de le dynamiser, comme : le lycée Maillol, l'Hôpital St Jean, deux stades, un gymnase, un espace aquatique, le restaurant Mc Donald, etc

Des épiceries de quartier sont encore ouvertes, ainsi qu'un bureau de poste et des pharmacies.

Le réseau de bus Sankéo propose 8 lignes différentes qui permettent de transporter la population vers le centre-ville de Perpignan, vers les enseignes commerciales et l'hôpital.

La structure

L'accueil de loisirs Victor Hugo Primaire se situe dans les locaux de l'école primaire de Victor Hugo. Il existe depuis une vingtaine d'année. Le centre de loisirs accueille des enfants âgés de 6 ans jusqu'à 12 ans selon les besoins et les envies des familles. Cela représente les enfants du CP au collège, et plus précisément aux enfants de la cinquième.

Dans les locaux de l'école Victor Hugo, les salles sont dédiées pour l'accueil de loisirs. L'accueil de loisirs se trouve dans les locaux de l'école depuis 2017. Cependant nous sommes dans l'obligation de cohabiter avec les différents partenaires présents sur la structure (enseignants, aide aux devoirs...).

La structure est habilitée pour recevoir 120 enfants de 6 ans à 12 ans, représentant pour l'enfant un repère au sein du quartier, un lieu protégé. La structure fonctionne les mercredis, les petites vacances et les grandes vacances

Le bâtiment est sur 2 niveaux. Un ascenseur permet l'accès à l'étage pour les enfants qui seraient dans l'incapacité de prendre les escaliers. 1 salle de motricité est mise à disposition, ainsi qu'une bibliothèque, une salle informatique, un coin cuisine, 2 cours extérieures et un plateau de jeux.

Les dispositifs

- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local



- Projet Educatif De Territoire
 - Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
 - APU
 - Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité

LE PUBLIC VISE

L'accueil de loisirs de Victor Hugo est ouvert aux enfants des écoles Victor Hugo, Jean Jaurès, Emile Roudayre, Léon Blum, Helene Boucher, Georges Dagneaux et Pasteur Lamartine. Ces écoles sont situées dans le quartier Nord de la ville de Perpignan, gérées par l'association Léo Lagrange.

Le centre de loisirs est le seul centre à ouvrir les mercredis, les petites vacances et les grandes vacances scolaires (hormis Jean Jaurès durant l'été) dans le quartier du Moyen Vernet.

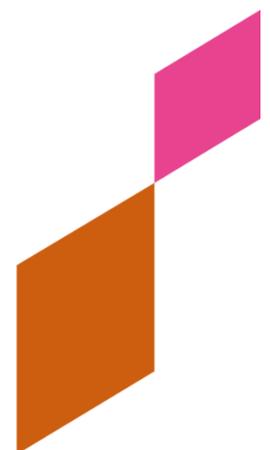
L'école primaire Victor Hugo est mitoyenne à l'école maternelle Victor Hugo, ce qui permet aux parents une organisation simple, et qui limite les déplacements entre l'école et la maison pour récupérer leurs enfants.

Caractéristiques par tranche d'âge

Besoin...	De 7 à...	De 10 à...
D'imitation/ de création	Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social. Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement.	Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande. Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création.
De fiction, imaginaire / de réel	Jeux symboliques Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification.	Possibilité d'intérioriser, rêverie. L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (partenaire).
De socialisation / d'« autonomie »	Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants. Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte.	Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent. Envie d'indépendance, responsabilité



D'aimer, d'être aimé	L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants.	Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents.
De mouvement	L'enfant contrôle ses mouvements. Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles	
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante. Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer au danger, de se situer dans le groupe.	Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère.
D'activité / de « ne rien faire »	Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace...). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété.	La pensée est dégagée du concret, elle porte sur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité.
	Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde , des autres, intérioriser ses expériences . <ul style="list-style-type: none"> ➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes ➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels ➤ Possibilité de silence ➤ Aménagement permettant de se reposer ➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible ➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux 	





LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires)

L'Enfant dans sa singularité

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

L'Enfant acteur

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

Une équipe engagée et impliquée,

Nous avons choisi d'être animateur/rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur/rice.s, nous sommes impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.



Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

La place des familles

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.

Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

Un accueil qui s'inscrit dans un territoire.

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les dif-férents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Les objectifs du PEL - PEdT

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)



- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Les objectifs du PEDT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances.

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,
4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)
5. Un espace leçon

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PedT 2018-2021)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives,

Les effets attendus

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.



Les objectifs du Plan Mercredi

« Afin de proposer aux familles des activités de qualité, la Ville de Perpignan s'engage, dans le dispositif du Plan mercredi, dont l'objectif est de développer sur les accueils du mercredi, un contenu éducatif et pédagogique susceptible d'être décliné sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant. »

Cité éducative

Les cités éducatives sont un dispositif né à partir d'initiatives menées sur le terrain par les élus locaux, les services de l'état et les associations. Elles visent à intensifier les prises en charge éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Le label « Cité éducative » résulte de la construction de la feuille de route gouvernementale pour les quartiers prioritaires menée par le ministre de la Cohésion des territoires.

Ce projet a pour objectif de : développer l'estime de soi chez l'enfant, mettre des mots sur ses émotions, organiser des actions éducatives de prévention des violences à l'école, illustrer les thèmes de la culture, la laïcité, les droits de l'enfant et l'égalité filles-garçons, sensibiliser l'enfant aux enjeux des peuples autochtones et des menaces climatiques, favoriser la prise de parole dans le groupe d'enfants, proposer un programme d'éducation à la citoyenneté et d'acceptation des différences et aborder les questions liées au handicap.

La cité éducative sur l'école Victor Hugo et en partenariat avec l'ALAE a pour objectifs de créer et de renforcer un sentiment d'appartenance à l'école pour renforcer l'alliance éducative, la réussite scolaire, la coopération, la solidarité, la responsabilisation et la motivation dans la construction des apprentissages.

Par ailleurs, il s'agit également d'enseigner autrement en organisant les apprentissages différemment et en associant l'élève au processus d'évaluation tout en travaillant sur l'envie d'apprendre comme levier du rapport à l'école et aux apprentissages.

Dans chaque groupe les élèves sont valorisés selon leur attitude, l'objectif du projet est de travailler sur le renforcement positif et d'associer l'élève à la construction de la citoyenneté. L'école se dote d'un symbole qui revêt un caractère remarquable.

Sur les temps périscolaires, les maisons prendront régulièrement sens ainsi chaque maison à un référent périscolaire ce qui permettra d'enrichir les observations sur l'enfant et de réfléchir à la journée de ces derniers.

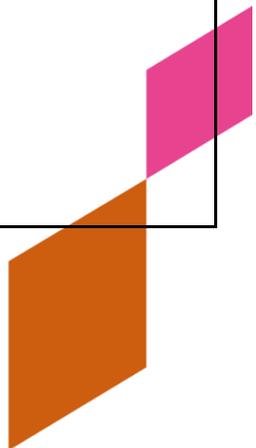
Les résultats attendus de ce projet sont : l'amélioration du climat scolaire, l'amélioration de la posture d'élève (engagement, motivation), l'amélioration des résultats des élèves, un enrichissement des pratiques professionnelles et une stabilité pédagogique et pour finir un renforcement de l'alliance éducative et des partenaires.



Il existe aussi l'utilisation des outils Léo Lagrange, comme « la boîte à débats », « défis et différences » ou encore « citadroit », qui sont des jeux ou des outils Léo Lagrange favorisant le vivre ensemble et le développement et la connaissance des droits. Ces outils sont mis à disposition dans les structures pour permettre d'établir un lien avec **la cité éducative**.

Les objectifs généraux

Objectif général	Objectifs opérationnels
Favoriser l'épanouissement individuel de l'enfant	<ul style="list-style-type: none">- <i>Responsabiliser et favoriser l'autonomie de l'enfant</i>- <i>Accompagner et écouter l'enfant à exprimer ses envies</i>- <i>Prendre en compte le rythme de vie de l'enfant</i>
Sensibiliser l'enfant au développement durable et à l'éco-citoyenneté	<ul style="list-style-type: none">• <i>Développer des actions liées au développement durable et à l'éco-citoyenneté</i>• <i>Sensibilisation à la santé et à l'alimentation</i>• <i>L'enfant joue un rôle dans la société</i>
Sensibiliser l'enfant aux discriminations et développer la mixité	<ul style="list-style-type: none">✓ <i>Développer l'esprit de tolérance</i>✓ <i>Favoriser le vivre ensemble</i>✓ <i>Créer du lien entre les enfants</i>
Favoriser le respect en général	<ul style="list-style-type: none">➔ <i>Etre capable d'écouter les autres</i>➔ <i>Respecter les règles de vie collective</i>➔ <i>Contrôler son comportement et ses émotions</i>





<p>Permettre aux enfants un accès à la culture et à la citoyenneté</p>	<ul style="list-style-type: none">▪ Favoriser les découvertes dans le jeu▪ Développer son imaginaire et sa créativité▪ Découvrir de nouvelles activités
---	---

Les objectifs opérationnels

- Responsabiliser et favoriser l'autonomie de l'enfant

Depuis le mois de Septembre, et tout au long de l'année scolaire, l'enfant à une place importante au sein de l'accueil de loisirs. Il est acteur tout le long de l'année des décisions et des choix qui peuvent être pris.

Le but est de pouvoir responsabiliser et favoriser l'autonomie de l'enfant, pour lui permettre de pouvoir bénéficier du meilleur apprentissage possible, et de pouvoir l'aider à grandir.

Permettre aux enfants de s'impliquer dans les activités, en leur accordant les différents rôles (meneur, arbitre, joueur...). L'ambition souhaitée par l'équipe d'animation est de pouvoir impliquer les enfants sous toutes les manières disponibles, à l'activité proposée.

L'aboutissement est l'autonomie des enfants, dans une activité. Que les plus grands puissent aider et proposer des jeux/activités aux plus jeunes. Et pour les plus jeunes (les CP, qui sont très petits lors de la rentrée de septembre) de leur permettre d'évoluer dans un cadre adapté.

- Accompagner et écouter l'enfant à exprimer ses envies

L'enfant a besoin d'être accompagné et valorisé, pour pouvoir exprimer ses envies et se sentir vraiment intégré au sein de l'accueil de loisirs. L'enfant offre des idées d'activités, de projets, ou de pôles d'activités qui seront écoutés par l'équipe d'animation, puis essayé d'être adaptés de façon qu'un ou plusieurs objectifs ressortent de cette activité.



L'enfant a besoin d'être écouté, pour pouvoir exprimer son contentement ou bien son mécontentement. Les adultes sur les temps méridien ou de garderie, jouent un rôle primordial dans l'écoute des enfants. Les adultes sont une sorte de repaire pour des enfants qui en ont parfois besoin.

- Prendre en compte le rythme de vie de l'enfant

Il faut bien évidemment prendre en compte le rythme de vie de l'enfant. Certains enfants ont des journées avec une très grande amplitude horaire (de 7h45 à 18h15 pour certains), ce qui représente un grand moment pour eux.

Le vendredi, les enfants sont également plus fatigués que les autres jours de la semaine. L'équipe d'animation adapte le planning d'activité par rapport aux enfants et à leur demande en fin de semaine, ou fin de période.

Des activités plus calmes, avec moins d'agitation est préconisé, à défaut de proposer des activités plus agitées qu'à la normale. Ceci dit, certains enfants ont besoin de remuer et il faut que chacun y trouve son compte.

Le planning peut être modifié ou même changé pour permettre aux enfants de se sentir bien. Les animateurs sentent quand il faut adapter le planning et les activités aux enfants, comme par exemple les fins de semaines.

• Développer des actions liées au développement durable et à l'éco-citoyenneté

Le développement durable et l'éco-citoyenneté sont des sujets d'actualité dans notre vie de tous les jours. Il faut sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge. Nous, personnel de l'équipe d'animation, jouons un rôle important pour transmettre nos connaissances aux enfants.

Il faut sensibiliser les enfants au tri sélectif, avec des poubelles de tri sélectif qui seront mises à disposition ou en fabriquer pour pouvoir faire le tri lors des activités.

• Sensibilisation à la santé et à l'alimentation

Il est prévu de mettre en place des projets d'animation autour du développement durable, du recyclage et plus particulièrement autour de



l'alimentation et la santé. Une sensibilisation au gaspillage alimentaire est proposée aux enfants.

Une entente avec les cantinières a été mise en place pour éviter le gaspillage alimentaire. Le but est que les enfants se retrouvent avec le moins possible de déchets dans le plateau.

La santé sera aussi mise à l'honneur. Le désir est d'apprendre aux enfants les bienfaits de la nutrition. Il faut également mettre en place la protection des enfants par rapport au surpoids, ou à l'obésité. Ces différentes actions seront mises en place, régulièrement lors des temps de repas, en discutant avec les enfants et en les amenant vers les choix opportuns vis-à-vis de leur nutrition.

- **L'enfant joue un rôle dans la société**

Il faut que l'enfant joue un rôle dans la société de nos jours, et même dans le monde futur. Si à notre petite échelle, les enfants peuvent être responsables de leur futur (à la maison, à l'extérieur, dans leur entourage...).

L'enfant doit arriver à retransmettre les informations acquises lors des activités à son entourage. Le développement durable est un sujet d'actualité, et il sera encore d'actualité pendant un petit moment. Il faut permettre à chaque enfant de trouver son rôle à jouer pour devenir acteur éco-citoyen.

Des débats seront mis en place pour permettre aux enfants d'aborder les différents sujets, et de pouvoir être au point sur le sujet du développement durable et l'éco-citoyenneté.

- ✓ **Développer l'esprit de tolérance**

Il faut enseigner aux enfants la tolérance et le respect des différences. L'apprentissage de la tolérance se fait en bas âge et se poursuit tout au long de la vie. Nous jouons un rôle dans l'apprentissage de la tolérance des enfants que l'on accueille, surtout dans une école de quartier ou la population est extracommunautaire.

Il est impossible de demander à son enfant de faire preuve d'une plus grande ouverture d'esprit. Les enfants remarquent la différence (couleurs de peau, tenue vestimentaire...). Il faut accompagner l'enfant pour qu'il trouve des réponses à ses questions.



✓ Favoriser le vivre ensemble

Il faut apprendre aux élèves la relation à soi, la relation à l'autre et la relation à l'environnement grâce au vivre ensemble. Il est nécessaire de préparer tous les enfants à être des citoyens responsables, capable de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures. **Vivre ensemble, c'est faire ensemble.**

Il faut changer ensemble, construire ensemble. Pour cela, des projets seront créés pour permettre aux enfants de pouvoir s'exprimer, via des projets culturels liés à l'environnement. Il faut se rendre compte que dès maintenant, ils ont un rôle positif à jouer dans la société.

✓ Créer du lien entre les enfants (et les parents)

Il peut paraître évident que la création du lien entre les adultes et les enfants soit primordiale. Créer un lien fort et solide avec chaque enfant peut parfois s'avérer assez compliqué. Il est important de faire les efforts nécessaires pour permettre la création de ce lien.

Pour réussir à créer du lien, nous opterons pour un renforcement positif, quelques minutes privilégiées avec les enfants, l'utilisation d'un peu d'humour, seront des solutions adaptées pour les enfants.

Par la même occasion, il faut créer du lien avec les parents. Il faut voir les parents comme des alliés du partenariat avec les enfants. Les parents représentent des figures d'attachement. Plus on travaillera avec eux, plus les enfants se sentiront importants.

❖ Etre capable d'écouter les autres

L'équipe d'animation se force de maintenir le plaisir, sur les temps périscolaires, dans la vie quotidienne et dans les activités. L'animateur sera à l'écoute des enfants tout en étant force de propositions.

Mais il est aussi nécessaire d'apprendre aux enfants à écouter les autres (adultes, enfants, etc.).



Des débats et des échanges entre les enfants seront mis en place, pour pouvoir permettre aux enfants de gérer leur temps de parole mais également gérer leur écoute. Bien écouter les autres, c'est avant tout renforcer et construire des liens avec eux. Il faut être prêt à les écouter.

❖ Respecter les règles de vie collective

Pour bon nombre d'enfants, l'école (centre de loisirs) est la première étape de leur vie en collectivité. C'est un lieu d'apprentissage qui se veut d'être riche d'échange, de partage et de découverte. Il est demandé aux enfants et aux adultes de suivre les règles de vie et d'avoir un comportement respectueux les uns envers les autres.

Des règles de vie ont été envisagées par les groupes d'enfants en concertation avec les animateurs. Elles ont été écrites au propre et affichées dans les salles d'activités. Les règles de vie ont été signées par les enfants qui approuvent ces règles. En signant les règles, les enfants sont d'accord avec les règles adoptées, et sont censés respecter les règles sur les temps périscolaires.

❖ Contrôler son comportement et ses émotions

Les émotions font partie de la vie, mais il n'est pas toujours facile de les accueillir. L'enjeu est important car savoir gérer ses émotions, c'est un peu apprendre à être heureux. Les émotions alimentent notre sensibilité, nous permettent de créer et d'entrer en communication avec les autres.

Contrôler ses émotions et son comportement est primordial pour un enfant, pour pouvoir participer pleinement aux activités et aux temps de la vie quotidienne. Des activités de relaxation sont mises en place pour permettre aux enfants de souffler. Lors des différentes activités sportives, *la charte de l'esprit sportif* est utilisée pour canaliser les enfants et éviter des débordements lors des défaites.

C'est un travail d'apprentissage, qui s'expérimentera sur toute l'année, les résultats seront obtenus sur du long terme.





▪ **Favoriser les découvertes dans le jeu**

Il faut ouvrir aux enfants un accès à la culture et à la citoyenneté. Nous mettons tout en œuvre pour que cela puisse arriver. Nous utilisons les ressources de la ville mises à notre disposition (patrimoine, musée, culturel...). Nous utilisons les parcs et jardins de la ville.

L'équipe d'animation met en place des jeux, selon l'espace ou le matériel mis à disposition, pour permettre aux enfants de découvrir de nouvelles choses au travers du jeu.

Pendant une journée ou une demi-journée sur le cycle, l'enfant va évoluer en fonction de ses envies, de ses idées, de son expérimentation. L'enfant proposera l'activité et non l'animateur, qui sera dans l'observation et la sécurité du groupe.

▪ **Développer son imaginaire et sa créativité**

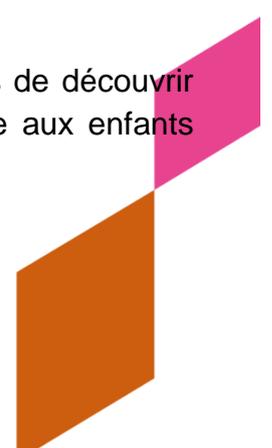
Des enfants de cet âge-là ont besoin d'avoir leur propre imaginaire, pour pouvoir grandir et s'épanouir dans des bonnes conditions. L'équipe met à leur disposition des nouveaux matériaux pour les activités manuelles, pour leur permettre d'améliorer leur créativité.

Nous allons au cinéma pour pouvoir visionner des courts métrages autour d'une thématique bien particulière. L'utilisation d'une ludothèque avec des jeux de société, pour leur expliquer un point en particulier.

▪ **Découvrir des nouvelles activités**

Le but de l'accueil de loisirs est de permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités, de nouvelles sorties, au travers d'utilisation de matériaux divers et variés.

Les sorties sont également variées, pour permettre aux enfants de découvrir des nouveaux lieux, avec différentes histoires. Il faut permettre aux enfants d'apprendre des nouveautés, tout en s'amusant.





Les projets d'activités

Les projets d'activités sont à l'initiative de l'équipe d'animation, puis validés par la direction. Ils sont travaillés en amont, puis proposés et discutés ensemble lors des temps d'échanges.

La directrice et l'animateur référent aident et orientent les animateurs dans la construction, la réalisation du projet et le suivi du projet. A la fin de chaque séance, un point est fait avec les enfants et avec les adultes entre eux.

Les projets d'activités prennent en compte le rythme de vie des enfants. Chaque animateur propose un ou plusieurs projets d'activités. Les projets sont réalisés et menés par le même groupe d'enfants. Les groupes d'enfants constitués changent à chaque période de vacances si les enfants sont différents.

Les animateurs écrivent leur projet, en expliquant les étapes de chaque séance et en y ajoutant le matériel nécessaire pour l'activité. Les projets d'activités et l'achat de matériel sont étudiés et réalisés si le budget le permet.

Les enfants ont également leur mot à dire, en proposant des activités ou des idées de sortie, qui sont ensuite discutées entre adultes pour voir si cela peut être validé et possible ou non.

Les projets d'enfants

Des temps d'échanges sont proposés aux enfants pour leur permettre de devenir acteurs et d'avoir un rôle à jouer au sein de l'accueil de loisirs.

Des idées peuvent être faites, si elles sont réalisables et en accord avec les objectifs du PEDT de la ville et celui de Léo Lagrange.

Les animateurs ont pour rôle de faire remonter les idées d'animation à l'équipe de direction, si cela nécessite du matériel supplémentaire ou l'appel à un intervenant.





LES METHODES PEDAGOGIQUES

(Notamment en référence aux fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange)

La place des enfants, la participation active des enfants, la valorisation des enfants

Les enfants sont au centre du projet pédagogique et également au centre des projets d'animation qui sont proposés par les animateurs. Le libre choix pour l'enfant est incontournable dans le fonctionnement mis en place.

La place des parents

Une attention particulière est portée aux enfants lors des temps d'accueil de la journée. Il doit être convivial et rassurant pour les enfants comme pour les parents. La personne qui est chargée d'ouvrir et de fermer le centre de loisirs est en charge d'accueillir les enfants, et les parents, répondant aux questions et aux interrogations des parents.

Transmissions

Les transmissions entre l'équipe et les parents s'effectuent oralement. Si le problème devient plus grave, un coup de téléphone aux parents est effectué pour que les parents soient informés au plus vite de la situation.

Nous utilisons l'application KIDIZZ qui permet de publier des informations et des photos pour les parents. Chaque parent doit créer son compte avec ses propres identifiants pour pouvoir accéder aux informations.

Les coordonnées sont mises à disposition pour pouvoir répondre aux questions ou interrogations des parents (numéro de téléphone ou adresse mail). Nous sommes régulièrement à leur écoute sur les temps d'accueil.

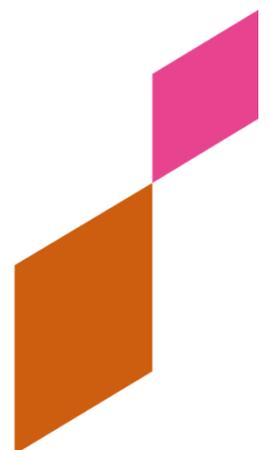
Positionnement des animateurs

L'animateur est un référent auprès des enfants. Il se doit d'adopter une posture qui permet d'établir le respect mutuel entre eux. La confiance et la bienveillance sont des facteurs importants pour avoir une bonne relation avec les enfants. Une relation avec les parents est aussi importante que nécessaire.

L'animateur est responsable de son groupe d'enfants. La confiance est obtenue grâce à l'enfant qui raconte sa journée le soir en voyant ses parents.



Il faut également mettre en place une relation avec l'équipe enseignante, en adaptant des règles communes, faire un suivi avec les enseignants sur les enfants qui sont sur les deux temps, et également des informations communes à partager.





LES MOYENS

Les humains

→ **Le directeur**

Le directeur de l'accueil de loisirs est le garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants. Il est disponible et reste à leur écoute ainsi qu'à l'écoute des parents.

Il est la personne référente pour informer des dernières informations éducatives, réglementaires ou organisationnelles. Il est le relais principal entre l'équipe d'animation et les différents partenaires.

Il est à l'écoute des enfants, de l'équipe d'animation, des familles et des partenaires. Il apporte des solutions, accompagne les personnes, est en soutien de l'équipe d'animation lors des activités. Il transmet, explique et détaille le projet éducatif de Léo Lagrange aux animateurs. Il établit le projet pédagogique qui met en œuvre le projet éducatif. Il est capable d'utiliser les ressources de la Fédération Léo Lagrange pour permettre le travail en équipe et l'utilisation des outils.

Le directeur de la structure assure la gestion, la transmission entre les différentes personnes, il est en charge de suivre le financier, l'administratif, sanitaire et réglementaire.

→ **L'équipe d'animation**

L'équipe d'animation est le premier relais après le directeur. Ils sont garant du bon déroulement des activités, ils sont garant également de la sécurité physique, affective et morale des enfants qui sont accueillis.

Ils sont à l'écoute des parents, et transmettent les informations vers les partenaires (enseignants ou éducateurs sur le temps méridien).

Ils prennent connaissance du règlement intérieur de la structure, le respectent et le font respecter. Un temps de communication est mis en place pour pouvoir faire passer les informations aux directeurs, aux collègues, ou partenaires.

Ils mettent en œuvre le projet éducatif de la fédération Léo Lagrange, ainsi que le projet pédagogique de la structure, écrit et présenté lors des réunions d'équipes. Avec le projet pédagogique, des projets d'activités sont établis, avec des objectifs en rapport avec le projet pédagogique.

Les activités sont adaptées aux groupes d'enfants et à leur âge. Les activités sont préparées lors des réunions, organisées avec un planning, et présentées aux enfants.



L'équipe d'animation se compose d'un directeur (BAFD en cours), et de deux animatrices référentes.

Le directeur est recruté par l'association Léo Lagrange en CDI modulé. Les animateurs sont recrutés par l'association Léo Lagrange en CDII à temps incomplet.

Voici une journée type dans le centre de loisirs

7h45/9h30	Accueil des enfants, pôles d'activités libres
8h/9h30	Petit déjeuner donné aux enfants
9h30/10h	Temps libre, explication de la journée
10h/11h30	Temps d'activités variées
11h30/12h15	Temps libre, départ des enfants
12h/13h	Temps du repas
13h/13h30	Temps calme
13h30/14h15	Arrivé des enfants, pôles d'activités libres
14h30/16h	Explication de l'après-midi, temps d'activités variées
16h/17h	Goûter donné à l'enfant, point sur la journée
17h/18h15	Départ échelonné, pôles d'activités

- **Le personnel technique**

Le personnel de restauration et d'entretien est du personnel communal, soit des fonctionnaires territoriaux, soit des contractuels.

- **La coordination Léo Lagrange**

Une réunion mensuelle regroupant l'ensemble des directeurs et des coordinateurs de l'association Léo Lagrange. Un échange par email ou téléphone est effectué régulièrement entre le directeur et les coordinateurs.

Ils apportent un appui dans la prise de décisions, un rapport de la gestion quotidienne, une communication à travers les programmes et projets d'activités par cycle, répond et échange aux éventuels imprévus ou questions diverses.

- **Les référents éducatifs de la ville**

Ils sont amenés à venir sur les structures ALAE de la ville.



Le matériel

Le matériel est organisé de la façon suivante :

- Dans les placards du bureau du directeur sont rangés : les feuilles blanches, la réserve du petit matériel non entamé, des livres. Le matériel sportif est stocké dans des malles.
- Dans les placards de la salle polyvalente nous trouvons : le matériel pédagogique qui sert aux activités manuelles, et les jeux de société.
- Dans le placard de la salle des maîtres, nous avons du matériel pour les ateliers « cuisine ». Nous pouvons utiliser le four, les micro-ondes et les ustensiles de cuisine.

Chaque animateur gère le matériel dont il a besoin. Si besoin, des commandes de matériel sont faites lors des réunions.

Le rangement est fait par les animateurs lors de l'activité en compagnie des enfants.

Nous partageons avec l'école le matériel sportif et les installations qui vont avec. Des inventaires sont faits plusieurs fois dans l'année.

Les espaces

Nous utilisons les locaux de l'école, pour les différents temps périscolaires. Les espaces mis à dispositions de l'accueil de loisirs associé à l'école sont :

- La salle polyvalente, qui est divisée en 2 parties. D'un côté, un espace lecture bibliothèque, des tapis de sport peuvent être installés. De l'autre côté, des tables et des chaises permettent l'élaboration des activités.
- Une salle d'informatique est utilisée pour les activités.
- La salle Rased (futur web radio de l'école), est mise à disposition pour effectuer des activités.
- Une salle de classe de l'école peut également être mise à disposition, si les effectifs enfants augmentent, ou en cas d'intempéries.
- Les deux cours de l'école, et le plateau sportif sont utilisés pour faire des jeux ou de l'initiation au sport. Dans la petite cour, nous privilégions les petits jeux. Dans la grande cour et le plateau, les activités sportives et les grands jeux. Des toilettes sont ouvertes sur le temps méridien.

Les locaux sont mutualisés au maximum avec l'école et les enseignants. Les espaces sont répartis chaque cycle pour les animations et les projets d'activités des animateurs. Un planning est affiché dans le bureau du directeur.



Les relations

- ◆ **Entre enfants :** Les conflits existent, nous investissons du temps pour aider les enfants à trouver une solution lors d'un conflit, pour leur permettre de participer à la recherche d'une solution. Les enfants ont tendance à jouer tous ensemble, forment des groupes, se reconstruisent avec d'autres, un bon point positif pour le développement social.
- ◆ **Entre les enfants et les animateurs :** L'animateur est en permanence en relation. Il doit organiser des relations, avec et au sein de son groupe, mais aussi avec chacun des enfants qui lui sont confiés. L'animateur a la nécessité de faire appliquer les règles et trouver un équilibre pour être apprécié des enfants.
- **La place des parents :** Les parents sont accueillis par l'équipe pédagogique tous les soirs lorsqu'ils viennent récupérer les enfants. Ils peuvent rencontrer l'équipe d'animation pour discuter avec elle lorsqu'ils le souhaitent pour discuter du fonctionnement de la structure ou de leur enfant. Le directeur est disponible et à l'écoute des parents lorsqu'ils le sollicitent.

Financiers

- **Principes budgétaires :** Il est alloué pour le budget pédagogique de la structure la somme de 3.58 € par journée/enfant réalisée. Une moyenne est ainsi calculée à la journée en comprenant les différents temps d'accueil. Un budget prévisionnel est calculé avant chaque période de vacances. Il est ensuite ajusté par rapport aux effectifs réels.
- **Les tarifs :** Les tarifs sont fixés par le conseil municipal et révisés chaque année. Les familles peuvent bénéficier d'aides selon leur Quotidien Familial à la CAF, ou selon leur barème de la MSA (voir règlement intérieur).

Les partenaires

- ✓ **Institutionnels :** Les premiers partenaires éducatifs, et les plus importants sont bien entendu les parents, avec lesquels il est nécessaire, pour avoir une meilleure connaissance et un meilleur bien être de l'enfant, d'entretenir des relations privilégiées.
 - La ville de Perpignan (la DAEE)
 - L'école : échanges, discussions avec les enseignants sur les enfants lors des temps périscolaires, sur le fonctionnement ou sur des informations diverses
 - Educateurs spécialisés : nous pouvons les rencontrer lors de leur présence sur les temps méridien.



- DDJCS

- Le SIST, la restauration ELIOR que nous rencontrons lors des commissions de menus afin d'échanger sur l'élaboration des menus.

Le fonctionnement de la structure

Le fonctionnement de la structure est à voir plus haut.

❖ **Jours et horaires d'ouverture** : Le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 7h45 à 18h15. Les parents ont différents choix d'inscription : Journée avec repas, journée sans repas, demi-journée avec repas et demi-journée sans repas.

-7h45/9h30 : Accueil échelonné des enfants

-11h45/12h15 : Départ des enfants qui ne sont pas à la cantine

-13h30/14h15 : Accueil échelonné des enfants et départ des enfants ne restant pas l'après-midi

-17h/18h15 : Départ échelonné des enfants

❖ **Principes d'inscription des familles** : Pour les temps périscolaires, l'inscription s'effectue auprès de la directrice de la structure de Victor Hugo, ou de la directrice de la structure d'Emile Roudayre, aux créneaux dédiés aux familles pour l'inscription.





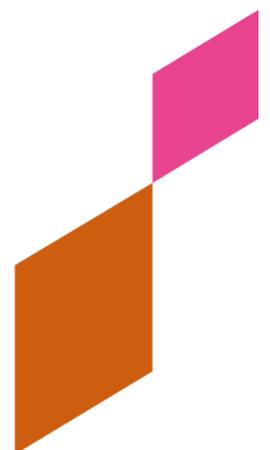
La communication

La communication avec les enfants s'effectue essentiellement à l'oral. Sur la fenêtre du bureau du directeur, un affichage avec les informations les plus importantes est à disposition pour les enfants (menus, plannings, informations...). Les animateurs présentent les activités aux enfants lors des temps d'accueil.

La communication au sein de l'équipe s'effectue également à l'oral, lors des réunions d'équipes ou des points faits dans la journée. Les plannings sont disponibles et affichés dans le bureau du directeur, dans la grande salle et encore dans le hall d'entrée. Le planning est mis à disposition sur KIDIZZ et sur le site de Léo Lagrange.

La communication envers les familles s'effectue généralement lors des temps d'accueil. Si besoin, un échange téléphonique ou par email avec les parents peut être effectué. Nous n'avons pas de tableau d'affichage à l'entrée de l'école, du coup nous affichons les informations sur le portail.

La communication entre les directeurs, la coordination et les référents éducatifs se fait par email, ou par téléphone. Des réunions et des échanges sont régulièrement effectués.





L'ÉVALUATION

Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La charte de qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs de Victor Hugo. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

Les réunions d'équipe

- Préparation des activités, du planning d'activités, élaboration des projets d'activités et des parcours éducatifs,
- Le bilan, avec les points positifs, les points négatifs, les points à améliorer par rapport au fonctionnement, au déroulement du temps méridien, aux projets...
- Un rangement du matériel, des locaux et aménagements de l'espace utilisé est fait avant chaque fin de cycle permettant de repartir sur de nouvelles bases.



- Pour le matériel nécessaire et manquant, une commande ou achat de matériel est prévu chaque fin de cycle (ou en début de cycle).
- A la fin de l'année, un inventaire général de tout le matériel (pédagogique et sportif), pour permettre de reconstituer les stocks lors de la rentrée de septembre suivante, pour que chaque animateur se retrouve avec le matériel primordial.

- **Les bilans d'activités**

Un bilan est effectué après chaque projet d'activité par les enfants, ensuite par les animateurs et par le directeur pour finir. Les différents partenaires et financeurs de l'accueil de loisirs reçoivent régulièrement des bilans d'activités, qui permettent d'évaluer, de dresser un constat, de rendre compte des actions menées sur une période donnée.

Un bilan après chaque période est établi, un bilan annuel sur l'ensemble de l'année scolaire. Des bilans spécifiques, par rapport à des activités précises ou des intervenants sont également réalisés.

- **Questionnaires aux parents**

Nous proposons aux parents de participer à notre démarche d'évaluation. Pour cela, le directeur ou un animateur leur transmet un questionnaire / enquête en fin d'année qu'ils pourront compléter de manière anonyme. Toutes les dimensions du fonctionnement de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées par les usagers (la communication, les inscriptions, les horaires et période d'accueil, les repas, alimentation, les locaux, les activités, et objectifs éducatifs)

Cette participation vient à s'ajouter à notre Démarche Qualité globale.





L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de Victor Hugo a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Stéphanie LAPORTE, la directrice de l'accueil de loisirs, est la référente auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs de Victor Hugo.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées. (**Voir annexe**)

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicaps.
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.



La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessibles à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
 - organiser monter une action ponctuelle
 - offrir des formules de vacances
 - faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.



Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs de Victor Hugo. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association « Les Petits Citoyens » (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.



Léo Lagrange Méditerranée
Stéphanie LAPORTE
ALP VICTOR HUGO DIAZ
06.25.64.76.19
<https://leolagrange-acm-perpignan.org/alaevictorhugo/>

